

# Communiqué de Presse

---

## **Mesures d'austérité en matière de prestations familiales sur le dos des frontaliers**

### **L'OGBL organise la riposte**

**Manifestation de protestation contre toute discrimination dans le cadre de la politique d'austérité du gouvernement en matière de prestations familiales, Luxembourg-ville, place Clairefontaine, 16 septembre à 17h00**

Après l'annonce des mesures d'austérité par le ministre des Finances dans le cadre de la Tripartite, l'OGBL avait immédiatement mis en garde le gouvernement contre le potentiel discriminatoire de certaines mesures vis-à-vis des frontaliers. Le gouvernement n'a pas voulu entendre raison et a fait voter à la hâte le projet de loi modifiant les aides financières de l'Etat pour études supérieures. Par le biais de cette législation, le gouvernement soustrait les allocations familiales et le crédit d'impôt appelé «boni pour enfant» aux enfants des travailleurs frontaliers du Luxembourg qui font des études supérieures à partir de l'âge de 18 ans. Plus de 6000 ménages de travailleurs frontaliers seraient concernés par cette mesure.

En outre, les étudiants dont les parents sont des résidents luxembourgeois et qui bénéficient d'un revenu modeste seront désavantagés par rapport aux étudiants provenant de familles plus aisées.

Après l'introduction des chèques-services, une prestation en nature pour la garde de jeunes enfants jusqu'à l'âge de 12 ans liée à la condition d'être résident luxembourgeois, il s'agit ici d'une deuxième mesure introduite par le gouvernement qui vise à faire des économies aux dépens des frontaliers travaillant au Luxembourg. S'y ajoute encore le fait que l'abattement fiscal pour frais de déplacement sera réduit de moitié, une mesure qui touche tous les salariés qui ont de longs trajets à faire pour se rendre à leur travail, dont notamment les frontaliers.

### **L'OGBL porte plainte devant la Commission européenne**

Sur les 339 000 salariés, fonctionnaires publics inclus, que compte le Luxembourg, plus de 148 000 sont des frontaliers, donc presque 44% de la population active. Il est intolérable que le gouvernement essaie de désavantager ces salariés sans lesquels l'économie luxembourgeoise s'écroulerait. L'OGBL n'accepte pas une telle discrimination et attaque contre l'unité des salariés. Il a récemment adressé un



Onofhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg

Mil Lorang

Département Communication et Relations publiques

146, boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg  
Tél.: (+352) 496005-262 Fax: (+352) 496005-290 [www.ogbl.lu](http://www.ogbl.lu)  
email : mil.lorang@ogbl.lu

# Communiqué de Presse

(suite)

courrier au Premier ministre pour demander des compensations pour les travailleurs frontaliers. La réponse se laisse toujours attendre.

L'OGBL passe maintenant à la vitesse supérieure dans cette affaire. Il organisera une riposte à plusieurs niveaux, dont notamment:

- une plainte sera introduite d'ici la fin de la semaine auprès de la Commission européenne pour non-respect du droit communautaire ;
- le lancement d'une pétition de grande envergure;
- une manifestation de protestation contre toute discrimination dans le cadre de la politique d'austérité du gouvernement en matière de prestations familiales aura lieu le **16 septembre à 17h00 à Luxembourg-ville, place Clairefontaine.**

Enfin, l'OGBL a envoyé un courrier au syndicat chrétien LCGB l'invitant à rallier les actions prévues.

**Communiqué par l'OGBL  
le 28 juillet 2010**